



E.R.I.P.
asbl

ECOLE REGIONALE ET INTERCOMMUNALE DE POLICE

correspondance : Avenue des Anciens Combattants 190 - 1140 Bruxelles
☎ 02 201 16 16 fax 02 201 14 58 e-mail : erip@misc.irisnet.be
siège social asbl : Hôtel de ville, Grand Place 1000 Bruxelles

APPEL AUX CANDIDATS CHARGE DE COURS FORMATION DE BASE INSPECTEUR DE POLICE

La charge de cours suivante est actuellement vacante :

Intitulé du cours	Nombre d'heures
Intervenir en matière d'environnement <ul style="list-style-type: none">- politique de la police en matière d'environnement- autorités et services compétents (fédéral, régional, local)- déversements clandestins- transports de déchets- nuisances sonores – tapage nocturne- abandon, maltraitance et empoisonnement d'animaux- affichage sauvage- dégradations <p>Le chargé de cours fera le lien avec les dispositions prévues par l'article 119bis de la Nouvelle Loi Communale (sanctions administratives). Le cours abordera les différents sujets sous l'angle de la pratique policière (intervention, constatations, PV, ...)</p>	8 h (à raison de 4 ou 5 fois par an)

Le chargé de cours entamera sa fonction avec la promotion 28 (10/2009). La matière en question est abordée dans le volet 2 (début en mars 2010)

Profil souhaité :

- être membre du cadre opérationnel de la police locale ou fédérale (cadre moyen ou officier) ;
- avoir au moins 3 ans d'ancienneté ;
- justifier d'une connaissance et d'une expérience pratique dans la matière à enseigner.

Envoi des candidatures :

Les candidatures écrites, accompagnées d'un curriculum vitae, doivent parvenir à Monsieur le Directeur de l'ERIP (par courrier, par fax ou par email) **au plus tard le 24 décembre 2009.**

Si nécessaire, les candidats veilleront à obtenir de leur autorité hiérarchique l'autorisation de donner cours.